

solennels. La Mère Jeanne prit le nom de *Jeanne de Jésus*, et fut élue prieure d'une voix unanime, pendant que l'abbé de Rampalle était nommé supérieur de la maison, office pour lequel il n'hésita point à quitter le diocèse d'Apt.

Les vocations se firent peu attendre. Parmi les religieuses qui furent acceptées nous indiquerons la Mère Marthe de Cadenet, qui, âgée de soixante-cinq ans, entra en religion pendant que son mari se faisait prêtre.

§ 2. — Monastères issus d'Arles.

Le Comtat-Venaissin renfermait, à cette époque, un certain nombre d'évêchés : Avignon, Carpentras, Cavaillon, Orange, Apt, Vaison. Ce dernier diocèse, situé au nord du département actuel de Vaucluse, comptait parmi ses principales villes celle de Valréas, peuplée de quelque 4000 habitants. Là se trouvaient des Ursulines congrégées, qui n'avaient jusque-là suivi que les règles venues d'Italie; elles formaient des vœux simples, renouvelables chaque année. Mais en 1627, désireuses de faire plus généreusement leur sacrifice, elles obtinrent aussi du vice-légat d'Avignon une bulle semblable à celle des Ursulines d'Arles. Deux sœurs furent députées auprès de la Mère Jeanne de Rampalle pour faire à Arles leur noviciat; l'une était la supérieure même, Marie Stéphani. L'évêque de Vaison ne leur accordait que quinze jours pour ce noviciat, à cause du besoin qu'on avait d'elles à Valréas. Ce temps si court expiré, l'abbé de Rampalle reçut leurs vœux, et elles s'en retournèrent dans leur communauté avec les constitutions d'Arles. Les autres sœurs furent mises en noviciat, et la même année, 1627, elles aussi, par dispense spéciale, prononcèrent publiquement leurs derniers vœux, et furent déclarées professes.

Valréas.
1627.

Non loin de Valréas, du côté d'Orange, est une autre petite ville d'une population à peu près égale, Bollène. Le

Bollène.
1629.